|  |  |
| --- | --- |
| **M14** | **Recommandations pour le règlement de consultation pour la sélection des entreprises** |



# Fonction de l’outil

Le modèle de recommandations pour le règlement de consultation pour la sélection des entreprises a pour objet de proposer des critères de sélection au maître d’ouvrage afin d’optimiser les possibilités de sélection d’entreprises compétentes et être en mesure de mener à bien un projet de construction durable.

# Comment utiliser l’outil ?

L’utilisateur sélectionne les recommandations appropriées à son projet et les insère dans le règlement de consultation qu’il va mettre à disposition des candidats.

Ce document reste une proposition. Il incombe à l’utilisateur de l’adapter à ses besoins et au contexte de son projet.

# Informations nécessaires et préalables à l’utilisation de l’outil

* Études d’exécution validées
* CPS du ou des lots concernés validé

# Outils complémentaires

* A02. Cycle de vie d’un projet de construction durable
* Guide général page 108 à 127
* CL12. Doc DCE Lots archi
* CL13. Doc DCE Lots techniques
* M13. Charte chantier vert

# 1. Recommandations sur la composition du dossier des entreprises

En dehors des pièces administratives et des documents propres aux procédures du maître d’ouvrage dans le cadre d’un règlement de consultation pour entreprise, il est recommandé d’exiger un dossier technique basé sur différents critères.

Idéalement, le dossier technique doit comprendre :

1. Une présentation générale de l’entreprise accompagné de :

* Une présentation de l’équipe complète.
* Une présentation des moyens logistiques.
* Une présentation des ressources techniques : équipements (engins, machines, processus industriels, usines…), informatiques (nombre d’ordinateurs, systèmes d’exploitation, logiciels de travail y compris celui ou ceux utilisés pour les calculs de bilans énergétique, imprimantes, scanner…) et de pilotage (calendriers type, canevas de compte rendu de réunion, tableau de bord, estimations budgétaires type, états d’avancement de chantier type…).

2. Une présentation de l’équipe qui sera dédiée au projet avec :

* Les CV du responsable travaux, du responsable environnement et des responsables techniques mettant en exergue les diplômes, formations et expériences en construction durable.
* Les formations reçues par les ouvriers en matière de construction durable.

3. Les références de l’entreprise en matière de construction durable sous forme d’un portfolio avec pour chaque projet :

* Le nom du projet.
* La surface du projet.
* Le budget (avec si possible la part de surcoût engendrée par la construction durable).
* Des photos intérieures et extérieures du projet.
* Une attestation de référence du maître d’ouvrage.

4. Une note méthodologique :

* Une note de présentation sur la mise en œuvre de la charte chantier vert.
* Une présentation des outils de gestion qui seront utilisés pour mener les travaux.
* Le calendrier de réalisation des travaux.

# 2. Recommandations sur l’évaluation et le classement des offres

L’évaluation des offres par le maitre d’ouvrage se fait idéalement en présence de l’équipe projet (voir modèle M02. Charte de pilotage du projet).

Il est recommandé que la commission élimine tout dossier incomplet.

**A. Critères d’évaluation de l’offre technique**

**1. La présentation générale de l’entreprise :**

* Certifications type ISO9001.
* Pertinence du profil de l’équipe de l’entreprise par rapport au projet.
* Disponibilité de moyens logistiques prouvant la possibilité de mener à bien un projet éloigné géographiquement du cabinet.
* Qualité et pertinence des équipements par rapport aux caractéristiques sur projet.
* Maîtrise de logiciels performants dans la conception et le pilotage de projet de bâtiments tels que BIM, Autocad et autres logiciels de calcul énergétique.
* Maîtrise d’outils de pilotage.

**2. La présentation de l’équipe dédiée au projet**

* Pertinence de l’équipe dédiée au projet (profils et rôles des responsables chantier et environnement, en privilégiant un seul interlocuteur auprès du maître d’ouvrage et des autres acteurs du projet, habilité à prendre des décisions, nombre d’ouvriers dédiés au projet).
* Niveaux de formation et diplômes des responsables chantier et environnement de l’équipe, notamment en matière de construction durable.
* Expériences des membres de l’équipe en matière de construction durable.
* Formation / sensibilisation des ouvriers à la construction durable.

**3. Les références de l’entreprise en matière de construction durable**

Nombre de références de projet de construction durable.

**4. Une note méthodologique :**

* Pertinence de la note de présentation sur la mise en œuvre de charte chantier vert.
* Nombre et pertinence des outils de gestion qui seront utilisés pour mener les travaux.
* Réalisme de la durée d’établissement des études selon les phases d’études.
* Qualité du calendrier présenté (clarté, détails, structure…).

# 3. Recommandation sur la notation

Pour noter les offres techniques, voir le modèle M15. Grille d’évaluation entreprises.

L’attribution d’un marché de travaux est un arbitrage délicat. C’est au maître d’œuvre d’établir la pondération à appliquer entre l’offre de prix formulée par l’entreprise et son dossier technique.

Il est cependant recommandé que l’offre technique prime sur l’offre de prix de manière à sélectionner le mieux disant.